

FAIRE UN DON

La Fondation n'est financée que par vos dons et ne reçoit pas de subventions publiques. Nous avons besoin de votre soutien financier pour permettre la scolarisation des élèves méritants d'origine modeste et pour soutenir les meilleures écoles innovantes. Votre engagement est aussi indispensable pour l'action que nous menons sur le plan intellectuel en matière de liberté scolaire.

Fiscalité

Abrutée par l'Institut de France, la Fondation Kairos offre un cadre juridique et fiscal sûr aux bienfaiteurs et mécènes qui, pour soutenir des projets éducatifs innovants, veulent lui consentir une donation, un legs, une donation temporaire d'usufruit ou réaliser des dons en sa faveur : réduction de 66% du montant du don pour l'IR, de 75% pour l'IFI et de 60% pour l'IS.

Modalités

- Privilégier svp le **don en ligne sécurisé** sur : <https://donner.institutdefrance.fr/kairos/~mon-don>
- Vous pouvez aussi procéder par **virement** à l'Institut de France, en précisant impérativement dans le motif « Fondation Kairos » à l'exclusion de toute autre précision.
IBAN : FR6240031000010000299249V95
BIC : CDCGFRPPXXX
>> Nous envoyer systématiquement svp un courriel à contact@fondationkairoseducation.org avec vos noms et adresse (que nous utiliserons pour établir le reçu fiscal).
- Vous pouvez enfin nous adresser un **chèque** libellé à l'ordre de Fondation Kairos-Institut de France, adressé à : Agence Comptable | Fondation Kairos-Institut de France, 23 quai de Conti 75006 Paris

SUR LES RÉSEAUX



Pour vous abonner à notre lettre d'information :
<https://www.fondationkairoseducation.org/lettre-dinformation/>

À votre écoute



Anne Coffinier, fondatrice
06 34 38 90 30
anne.coffinier@fondationkairoseducation.org

@AnneCoffinier
 Anne Coffinier-Barry



Pour toute question administrative ou fiscale : Sophie Gruber, chargée de la fondation à l'Institut de France
01 44 41 43 99
sophie.gruber@institutdefrance.fr

Pour nous écrire

Institut de France-Fondation Kairos, 23 quai Conti 75006 Paris, ou contact@fondationkairoseducation.org



SON PILOTAGE

Son conseil d'administration est présidé par le chancelier de l'Institut, Xavier Darcos, ancien ministre de l'Éducation nationale. La fondatrice est Anne Coffinier, haut-fonctionnaire en disponibilité pour défendre depuis 2005 la refondation de notre système scolaire en développant la liberté scolaire. Chantal Delsol, membre de l'Institut, philosophe et écrivain, et Cédric de Lestrang, chef d'entreprise, complètent le CA.



Conseil scientifique

Olivier Babeau, économiste et essayiste
Véronique Blanc, conseillère du recteur, inspectrice pédagogique régionale
Mathieu Bock-Côté, sociologue, essayiste
Monique Canto-Sperber, philosophe, ancienne directrice de l'École normale supérieure
Jérôme Dedeyan, entrepreneur et chroniqueur économique
Jacques Delpla, économiste
Chantal Delsol, philosophe, écrivain, membre de l'Institut
Raphaël Doan, haut fonctionnaire, élu local, essayiste
Jean-Noël Dumont, philosophe, fondateur du Collège supérieur de Lyon
Olivier Grenouilleau, membre de l'Institut, ancien IGEN, historien, auteur et directeur de collection
Henri Hude, philosophe, écrivain, ancien directeur de Stanislas, professeur à Saint-Cyr

Haïm Korsia, grand rabbin de France, membre de l'Institut
Bérénice Levet, philosophe et écrivain
Paul Lignières, vice-recteur de la Catho de Paris, avocat honoraire, docteur en droit
Pierre Manent, philosophe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales
Philippe Manière, président du cabinet Vae Solis Communications, journaliste, essayiste, ex-DG de l'Institut Montaigne
François d'Orcival, journaliste, écrivain
Jean-Robert Pitte, géographe, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques
Patrick Roux, président de la FNEP
Maryvonne de Saint-Pulgent, conseillère d'État honoraire, ancienne directrice du Patrimoine



FONDATION
Kairos
POUR L'INNOVATION ÉDUCATIVE
INSTITUT DE FRANCE



Innover pour
transmettre

Transmettre
pour innover

WWW.FONDATIONKAIROSEDUCATION.ORG

Son objectif

La fondation soutient les projets éducatifs innovants, en particulier les écoles indépendantes qui transmettent la culture classique et le goût d’entreprendre, avec le souci de se rendre accessibles aux élèves de milieux défavorisés.

« *Innover pour transmettre, transmettre pour innover* » est sa devise.

SES PROGRAMMES

01

Soutenir les écoles indépendantes et les projets éducatifs innovants

- ◆ **Subventions générales**
 - 59 écoles soutenues (dont 55% en grande ruralité)
 - 65% des subventions pour des écoles non confessionnelles, 26% à des écoles catholiques, 5% à des écoles juives et 4% à des écoles protestantes
 - 45% des fonds versés à des écoles à pédagogie explicite et 55% à des écoles pratiquant une pédagogie alternative
 - 15% des subventions versées à des écoles spécialisées dans l'accueil d'enfants ayant des troubles de l'apprentissage ou des formes de handicap

407 251 euros de subventions générales allouées depuis la création de la fondation en 2020 à 59 écoles bénéficiaires
- ◆ **Prix Kairos de la nouvelle école innovante** (écoles innovantes nouvellement créées)

Les prix ont été remis en 2022 à l'école Saint-Nicolas de Briennon (42) et à l'école Tzama (68) et à l'école Walt (Paris 11), en 2023 au Zéphyr (Nevers) et à Foulque (Marseille), en 2024 aux Petites Ruches (Seine et Marne) et à l'école du Hameau (Dordogne).
- ◆ **Prix Kairos de la croissance** (écoles libres innovantes de plus de 5 ans)

(à partir de 2025)
- ◆ **Prix Kairos d'encouragement à l'esprit d'entreprise dès le plus jeune âge**

Doté et remis par Xavier Fontanet et Stanislas de Bentzmann, il a bénéficié à « De l'or dans les mains », de Gabrielle Légeret.

02

Remettre la liberté et l'innovation au cœur de la pensée sur l'éducation

- ◆ **Organisation de colloques et sondages**
 - **LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT**

« La liberté d'enseignement à la croisée des chemins. Fondements théoriques et valeur juridique. » (Colloque universitaire, 2021)
 - **RURALITÉ**

« Nos écoles rurales ont de l'avenir ! » (2021)
 - **SÉPARATISME**

« Une école ambitieuse, meilleur antidote au séparatisme ? » (2020)
 - **TRANSMISSION**

« Peut-on encore faire aimer les classiques ? », avec Raphaël Doan (2022)
 - **ENTREPRISE ET SAVOIR-FAIRE MANUELS**

« Innover pour développer l'esprit d'entreprise dès le plus jeune âge », en partenariat avec la Fondation Croissance responsable, R2E, Entreprendre pour apprendre (2022)

« Transmettre aujourd'hui les métiers manuels », avec le Collège des Bernardins (2023)
 - **INNOVATION**

« L'école peut-elle vraiment développer la créativité des élèves ? », en partenariat avec le Collège des Bernardins (2023)

« Enseigner avec le Métavers », en partenariat avec le Collège des Bernardins (2023)
 - **JUSTICE SCOLAIRE**

Sondage IFOP « L'école, creuset de l'égalité ? » , présenté par Jérôme Fourquet (2023)

« École : la liberté au service de l'égalité ? », en partenariat avec la Revue Politique et Parlementaire (2025)

Sondage CSA « L'impact social de l'école privée », présenté par Julie Gaillot (2025)
- ◆ **Publication de livres**

Numéro spécial de la Revue Française de Droit Administratif sur la liberté d'enseignement (2020)

Numéro spécial de la Revue Politique et Parlementaire sur le rapport entre égalité des chances et liberté scolaire (2025)
- ◆ **Financement de travaux de recherche** relatifs à la liberté d'enseignement et aux innovations améliorant la qualité de l'éducation

(en préparation)

03

Démocratiser l'accès aux écoles indépendantes

- ◆ **Subventions sociales** pour rendre accessibles les écoles aux enfants d'origine économique défavorisée (bourses)

491 442 euros de bourses d'accessibilité versées au total à 30 écoles bénéficiaires
- ◆ **Plaidoyer** en faveur de l'autonomie des établissements publics et du financement public du libre choix de l'école

L'école Imagine Montessori (Angers) a reçu un don de 7229 euros qui a permis la scolarisation de quatre élèves aux quotients familiaux faibles.

« Grâce au don de la Fondation Kairos, tous les quatre, nous pouvons étudier dans notre école-collège Imagine Montessori d'Angers en bénéficiant de frais de scolarité réduits. Nous exprimons notre gratitude aux généreux bienfaiteurs. Sans eux, alors que cette pédagogie nous correspond tellement, nous n'aurions jamais pu en bénéficier ! »

Alexandre, Léa, Antoine et Pauline

